

**Annexe**  
**Procédure pour l'inscription à la formation**  
**« Collège au cinéma en Seine-Saint-Denis » 2018-2019**

C'est le chef d'établissement qui procède à l'inscription collective des enseignants à ce stage du plan académique de formation 2018-2019

**La campagne d'inscription sur Gaia sera ouverte de fin août au 15 septembre 2018. Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de cette date.**

**L'inscription à la formation par le chef d'établissement a lieu en parallèle de l'inscription des classes au dispositif, une demande qui est faite en ligne par le coordonnateur cinéma du collège sur le site de CINEMAS 93 ([www.cinemas93.org](http://www.cinemas93.org)).**

L'inscription à cette formation **est obligatoire** pour participer à l'opération « Collège au cinéma », pour **un enseignant au minimum par classe inscrite, et dans la limite d'un enseignant par classe inscrite.**

Le chef d'établissement s'engage à permettre aux enseignants concernés de participer à la formation de 3 jours organisée par Cinémas 93 en partenariat avec la Daac, qui comprend la projection des films programmés ainsi que des interventions prenant appui sur ces films.

Ce stage aura lieu les **11, 15 et 16 octobre 2018** dans 3 cinémas du département.

**Pour inscrire un enseignant à la formation vous devez vous connecter à GAÏA RESPONSABLE (Gaïa vert).**

Vous devrez ensuite renseigner le code **OUV1002** ou une partie du libellé court, par exemple : **Collège au cinéma.**

**Pour d'éventuelles questions sur la saisie, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la DAFPEN au 01 57 02 67 80 ou [ce.dafpen@ac-creteil.fr](mailto:ce.dafpen@ac-creteil.fr)**

Fichier d'aide : [http://caform.ac-creteil.fr/telechargement/les\\_inscrip\\_list.pdf](http://caform.ac-creteil.fr/telechargement/les_inscrip_list.pdf)

**POUR PREPARER LA SAISIE DANS GAIA**

L'enseignant coordinateur du dispositif est invité à transmettre le document préparatoire renseigné au chef d'établissement, afin de faciliter la saisie des noms des professeurs concernés (au moins 1 par établissement et jusqu'à 4 selon le nombre de classes), dans l'application Gaia.

Ils recevront une convocation de la DAFPEN.

<b>Classe inscrite à collège au cinéma</b>	<b>Nom et prénom des enseignants à inscrire à la formation</b>
	<b>1</b>
	<b>2</b>
	<b>3</b>
	<b>4</b>